

## LES IMPRIMÉS

### La douance

par Lise Breton

Centre de documentation du CADRE

Sujet « délicat » s'il en est un, que celui de la douance ! Certains jettent les hauts cris dès qu'ils entendent prononcer le mot, d'autres se réclament à tout prix de la catégorie, sinon eux, du moins leurs enfants... Mais comment reconnaître les élèves doués dans une classe ? Que faire pour eux une fois qu'on les a identifiés ? Où en sommes-nous au Québec en matière de support aux élèves doués ? et ailleurs dans le monde ? Autant de questions qui ont déjà été soulevées et ont trouvé un certain nombre de réponses dans les articles qui suivent...

La revue *Perspectives* de l'UNESCO a ouvert ses pages au phénomène de la douance dans un article de A. Harry Passow, « L'éducation des surdoués » paru en 1984, vol. XIV, n° 2, pp. 183-194. L'auteur y rapporte le fait que, depuis 1975, cinq conférences mondiales sur les surdoués se sont tenues dans le monde. C'est dire l'intérêt que suscite cette question même si on n'a pu encore mettre au point des définitions généralement admises de ce que sont le don, le talent ou encore le génie et que les services prévus à l'intention des surdoués soient tout aussi diversifiés. L'auteur attire l'attention sur quelques-uns de ces services mis de l'avant en Australie, en Pologne, en Angleterre et en Israël. Il est étonnant de constater que l'égalitarisme et l'élitisme sont des arguments repris à la fois par ceux qui sont favorables et ceux qui s'opposent à l'adoption de mesures adaptées aux surdoués. Et que si le discours change selon les divers systèmes politiques et économiques, les différences ne sont pas si grandes au niveau des problèmes et des programmes. Jusqu'à maintenant, on a surtout restreint la notion de douance au domaine intellectuel mais, de plus en plus, elle s'étend au domaine artistique, là où la

différenciation est beaucoup mieux acceptée. Partout dans le monde, les méthodes de dépistage reposent sur l'évaluation des aptitudes intellectuelles à l'aide de tests ou autres instruments, même si, dans plusieurs pays, la psychométrie est encore à l'état embryonnaire. Et l'on reconnaît généralement la nécessité d'un traitement différencié pour les surdoués en milieu scolaire normal ou encore dans des sections ou classes spéciales. La question de l'accélération de l'enseignement par opposition à celle de son enrichissement demeure entière dans la plupart

---

**L'auteur passe en revue les pratiques pédagogiques fort variées ainsi que les discours souvent contradictoires qui ont pour objet les élèves dits « doués ». L'allure de ce dossier témoigne éloquentement des possibilités du Centre de documentation du CADRE, auquel Madame Breton est attachée.**

---

des pays, et bon nombre de programmes sont à la fois des programmes d'accélération et d'enrichissement. L'examen du contenu éducatif de divers programmes adaptés aux surdoués fait apparaître trois types de distinction : approfondissement ou élargissement des études, rythme ou allure, nature ou type des cours. Il semble que les États-Unis soient le seul pays où il existe une formation spéciale des maîtres destinés à travailler auprès des surdoués. Et dans de nombreux pays, les services extrascolaires sont souvent les seuls prévus à l'intention des surdoués. On ne s'in-

téresse guère au développement affectif des surdoués. Par contre, on a le souci de dépistage des surdoués dans les milieux défavorisés. On s'entend généralement pour dire que l'éducation des surdoués ne doit pas se faire en vase clos pour une élite, mais qu'elle doit s'inscrire dans une planification d'ensemble du système éducatif qui encourage l'excellence et le développement des dons potentiels de chacun.

Trois revues québécoises ont consacré des dossiers spéciaux à la question de la douance : *Apprentissage et socialisation*, *Dimensions* et *Vie pédagogique*. Le dossier d'*Apprentissage et socialisation* est paru en septembre 1983 (vol. 6, n° 3). On y retrouve un bref survol historique de l'éducation des enfants doués et talentueux, on y apporte les distinctions nécessaires entre douance et talent pour ensuite proposer une procédure d'identification des élèves doués ou talentueux. On accorde une attention spéciale à la formation des maîtres affectés à l'enseignement de cette clientèle et on rapporte les principales objections que soulève la prise en charge de l'éducation des doués.

Le dossier de la revue *Dimensions* (vol. 4, n° 4, juin 1983, pp. 7-14) propose d'abord un certain nombre de nuances permettant de mieux distinguer les doués, les plus doués, les surdoués et les talentueux. Puis, il relève trois façons de procéder à l'identification des enfants doués : l'approche objective, l'approche subjective et l'approche mixte. Quant à la question fort controversée des services éducatifs particuliers aux élèves doués, il l'aborde sous l'angle de l'état des connaissances et compétences actuelles en matière de douance, des besoins éducatifs des élèves doués ou talentueux, des orien-

tations fondamentales en éducation en relation avec la problématique de l'éducation de ces élèves et enfin de la place à accorder au développement de services spéciaux dans un contexte de diminution importante des ressources. En ce qui a trait aux attitudes sociales vis-à-vis de l'éducation des enfants doués, le dossier fait ressortir les points de vue philosophiques et socio-politiques qui sous-tendent ces attitudes et présente certaines réactions relatives à l'organisation de services pour cette catégorie d'élèves.

Le dossier de *Vie pédagogique* (no 41, mars 1986, pp. 17-36) n'entend pas reconstituer tout le débat que soulève la question de la douance, mais simplement faire le point sur la situation en reflétant la réalité vécue dans l'école québécoise. Un premier article présente le document publié par le ministère de l'Éducation en octobre 1985 sur les élèves doués et talentueux à l'école, effectue un bilan de la réflexion en cours et de l'adaptation des services éducatifs. Un second article clarifie certains concepts et précise certains termes relatifs à la douance et au talent, alors qu'un troisième article expose la situation de la douance dans cinq commissions scolaires. Un dernier article présente des approches pédagogiques qui permettent aux enfants doués et talentueux de se développer selon leur rythme et leurs capacités. Le numéro 44 d'octobre 1986 de *Vie pédagogique* rapporte la réaction d'Albert Jacquard à ce dossier.

D'autres revues québécoises ont traité de la douance, suscitant souvent des débats passionnés. Ainsi dans la revue *Mouvements* de la CEQ, vol. 2, n° 2, hiver 1985, pp. 2-6, sous le titre « En finir avec le mépris ! » on présente une entrevue avec Albert Jacquard, ce généticien français qui conteste les notions de douance et d'intelligence supérieure et soutient qu'on ne peut parler de supériorité ou d'infériorité entre les individus, mais simplement de différence. On rapporte également les propos dénonciateurs d'Albert Jacquard dans un article paru dans *L'éducation générale*, vol. 1, n° 3, août 1987, pp. 18-19 sous le titre « Le quotient intellectuel n'est pas la cause de la réussite ». Ce dernier rejette la notion de douance parce qu'elle suppose un préalable génétique indé-

montrable. Il s'oppose au fait qu'on accorde des services particuliers aux enfants plus « rapides » ou qu'on les regroupe dans des classes homogènes.

Dans la même veine, Jocelyn Berthelot, de la CEQ, dénonce lui aussi le concept de douance dans « Faut-il créer une aristocratie scolaire ? » paru dans *Mouvements*, vol. 4, n° 1, septembre-octobre 1986, pp. 34-37. Il rejette comme fausses prémisses et détournement de principes les arguments à la défense de programmes spéciaux pour enfants doués. Il s'oppose à la création d'une nouvelle aristocratie scolaire et sociale et préconise à la place une pédagogie qui fait confiance aux capacités immenses de chaque enfant et une organisation scolaire qui favorise l'autonomie et la coopération.

Les réactions ne vont pas tarder et on en trouve un aperçu dans l'article

---

### **On n'a pu encore mettre au point des définitions généralement admises de ce que sont le don, le talent ou encore le génie.**

---

de François Gagné et Bruce M. Shore « Pourquoi le loup s'attaque-t-il à la bergerie ? Lettre ouverte à Albert Jacquard sur la douance, la dynamite et quelques vérités ignorées » paru dans *Vie pédagogique*, n° 49, juin 1987, aux pages 4 à 7. Le président et le trésorier de Douance Québec réagissent aux « inexactitudes et affirmations à l'emporte-pièce » d'Albert Jacquard. Selon eux, les différences individuelles ne se réduisent pas à une simple dichotomie (doué-non doué, élite-non élite...) mais comportent un nombre infini de degrés et peuvent recouvrir une grande variété d'habiletés, de talents et d'aptitudes. On ne peut nier qu'il existe une relation entre les habiletés intellectuelles et le rendement scolaire, même si toutes ces données sont difficiles à vérifier. Et même si les tests d'habiletés intellectuelles sont contestés, ils permettent souvent de

déceler des aptitudes inexploitées. Par ailleurs, il faut se garder de confondre l'excellence dans un domaine d'habiletés ou de talent et la valeur personnelle d'un individu et reconnaître que tous ne peuvent atteindre un même degré d'excellence dans toutes les facettes de leur personnalité. L'enrichissement des programmes a pour but de les adapter aux besoins particuliers des élèves qui assimilent plus rapidement, et ce, sans égard à la race ou à la classe sociale et sans aucune recherche d'élitisme.

Sous la plume de François Gagné, on retrouve deux autres articles qui peuvent enrichir notre dossier. Le premier, « Les perceptions que parents et enseignants ont des programmes pour les enfants doués : accord sur les principes, mais désaccord sur les modalités » est paru dans *Apprentissage et socialisation*, vol. 7, n° 4, décembre 1984, pp. 220-231. L'auteur a voulu vérifier à l'aide d'un questionnaire d'attitudes les perceptions respectives des parents et des enseignants à l'égard des enfants doués et des services à leur offrir. Il ressort de l'enquête que les répondants appuient dans l'ensemble la mise sur pied de services spéciaux à l'intention des doués et rejettent les objections courantes d'élitisme, d'anti-démocratie, de non-nécessité... On note, par ailleurs, que les enseignants sont plus favorables « à la cause » que les parents. Par contre, les avis sont très partagés et même contradictoires en ce qui a trait au regroupement en classes spéciales et en classes dites d'accélération. Les résultats d'ensemble incitent à penser que les activités de sensibilisation préparatoires à l'implantation de projets spéciaux pour les doués doivent surtout s'effectuer auprès des parents.

Le second article « Doit-on regrouper les élèves doués ou talentueux ? » est paru dans *La revue canadienne de psycho-éducation*, vol. 16, n° 2, 1987, pp. 57-75. François Gagné a effectué une revue de la recherche sur le regroupement des élèves doués ou talentueux dans des classes ou des écoles spéciales, et le résultat de ses travaux milite en faveur de cette approche pour répondre aux besoins spécifiques de

cette catégorie d'élèves. Or l'opposition persiste au nom de deux idéologies éducatives : l'intégration des populations scolaires et l'individualisation de l'enseignement. L'auteur examine tour à tour ces deux idéologies pour réfuter des appréhensions que leur non-application suscite comme la « ghettoïsation », la mise au ban, l'« étiquetage », les couloirs hétérogènes, le clivage social, la compétition nocive, l'illusion d'homogénéité, la concentration indue sur le cognitif, les risques d'échec, l'identification imparfaite, l'« écrémage » des classes. Il conclut de son étude que les inconvénients du regroupement des élèves doués sont de moindre importance que les avantages cognitifs, personnels et socio-affectifs associés à cette formule.

Les revues *Prospectives*, *Revue des échanges de l'AFIDES* et *Réseau* de même que *La revue canadienne de psycho-éducation* et *Éducation Canada* compléteront notre tour d'horizon québécois et canadien de la question.

Dans *Prospectives*, vol. 21, n° 1, février 1985, pp. 32-33, Jean Boisvert rapporte une expérience pédagogique menée auprès d'élèves doués et talentueux inscrits en première secondaire à l'école Sophie-Barat de la CÉCM. L'enseignement des programmes officiels est réduit de 36 à 26 heures et les 10 heures récupérées sont affectées à des activités aussi diverses que l'informatique, le théâtre, la poésie, les sciences exactes, etc. La motivation intellectuelle et artistique des jeunes est ainsi soutenue, et ils sont les premiers à l'apprécier.

Dans *La revue des échanges de l'AFIDES*, vol. 4, n° 1, février 1987, pp. 13-15, sous le titre « Les doués à l'école (Douance, personnalité de rendement scolaire) », Francine Hart présente l'étude qu'elle a menée (*Les doués à l'école*, Montréal : Agence d'Arc, 1986, 71 p.) en vue de cerner la dimension extraversion-introversion de la personnalité des adolescents dans leur réussite en classe de français de 4<sup>e</sup> secondaire. Les résultats de ses travaux démontrent que les sujets extravertis ont des résultats supérieurs dans leur cours de français lorsqu'ils commencent un travail scolaire. Par contre,

lorsque les difficultés augmentent et sur une période prolongée, les sujets introvertis obtiennent de meilleurs résultats. Cette distinction ne s'applique que lorsque les deux sexes sont regroupés, car pris isolément, seuls les garçons parviennent à ces résultats. Si ces derniers ne s'appliquent pas aux filles, c'est peut-être qu'il faut considérer que des variables comme la peur d'être considérées comme anormales ou celle d'être rejetées socialement entrent en ligne de compte.

Dans *Réseau*, vol. 18, n° 8, avril 1987, pp. 9-11, Madeleine Huberdeau présente « Les pas pareils : quand la douance fait problème ». Elle nous parle des travaux du Groupe d'intervention et de recherche sur l'enfance douée ou talentueuse (GIREDT), qui cherche actuellement à mettre au point une technique de dépistage des doués

---

### **En dépit d'un contexte difficile, de plus en plus d'écoles mettent sur pied des projets destinés aux enfants « doués ».**

---

par leurs pairs, technique qui pourrait s'adapter aux différents niveaux d'enseignement. L'auteur nous apprend également que parce qu'elle va à l'encontre d'un courant social important et que les budgets vont davantage au secteur des élèves en difficulté, la recherche québécoise sur la douance progresse très lentement. Malgré ce contexte difficile, de plus en plus d'écoles mettent sur pied des projets destinés aux enfants doués. Une façon peu coûteuse de faire avancer le dossier serait de promouvoir l'accélération scolaire en favorisant, entre autres, l'entrée précoce à l'école.

Dans *La revue canadienne de psycho-éducation*, vol. 13, n° 1, 1984, pp. 17-24, Annemarie Roeper traite d'un aspect plus méconnu « Les surdoué(e)s face à leurs émotions ». Une expérience de plus de quarante ans auprès des enfants surdoués lui permet de dis-

tinguer, parmi eux, six types différents d'image de soi. Ce sont : le perfectionniste, l'enfant-adulte, le gagnant-de-la-compétition, l'exception, l'autocritique et l'enfant-bien-intégré. Le développement émotif du surdoué devrait faire partie du processus éducatif, puisque cet enfant a souvent davantage besoin de l'aide et du support des adultes pour devenir un adulte bien intégré et créateur.

Dans *Éducation Canada*, vol. 26, n° 3, automne 1986, pp. 26-31, Denis Levesque nous donne un aperçu de « La douance : des difficultés, une solution » en Ontario. Dans cette province, depuis l'avènement de la loi-cadre à l'intention de l'enfance en difficulté, tout conseil scolaire doit offrir des programmes spéciaux aux élèves doués de l'élémentaire et du secondaire. L'article analyse brièvement les difficultés à surmonter dans la mise en œuvre de programmes efficaces pour les surdoués en milieu scolaire francophone. Une solution a été mise de l'avant dans les écoles de langue française de l'Ontario : le projet « Pleins feux sur la douance ». La seconde partie de l'article expose les principaux volets de ce projet dont l'objectif final est la présentation d'interventions valables auprès des jeunes surdoués francophones.

Après cet aperçu de la situation au Canada, passons maintenant chez nos voisins du Sud où l'on retrouve une longue tradition en matière de douance.

La revue *Educational leadership*, entre autres, fait une large place dans ses colonnes à la question des surdoués. Ainsi, dans sa livraison de mai 1983 (vol. 40, n° 8, pp. 30-36), Judy W. Eby présente un programme mis sur pied en 1978, à l'école Prairie Grove de Crystal Lake, en Illinois, dans son article « Gifted behavior : a nonelitist approach ». Ce programme est basé sur une définition non élitiste de la douance à partir du comportement créatif et des réalisations et non à partir de dons, de talents innés ou de vagues notions de « potentiel ». Les critères d'identification des élèves doués sont ainsi plus aisément mesurables, puisqu'ils sont déterminés par les performances des élèves. Un instrument a été mis au point à cet effet : « The Elementary Identifi-

fiction Instrument ». Tous les élèves sont mis au courant des critères de participation au programme et tous peuvent y être éligibles à condition de démontrer des intérêts, une détermination et une volonté de réussir qui les amènent à se dépasser et non à entrer en compétition avec les autres. Un élève peut démontrer des habiletés dans une tâche spécifique, dans un domaine en particulier ou durant une certaine période de sa scolarité. C'est ce qui fait que cette approche est non élitiste, puisqu'elle donne à tous les élèves les chances de mettre en valeur leurs aptitudes particulières.

Dans le numéro d'avril 1984 (vol. 41, n° 7) de la revue *Educational leadership*, on retrouve deux articles sur le sujet qui nous occupe. Le premier, « Key features of successful programs for the gifted and talented » (pp. 28-34) par Sally M. Reis et Joseph S. Renzulli, dégage neuf caractéristiques principales des programmes qui ont eu du succès auprès des élèves doués. Dans ces programmes, on retrouve une information initiale auprès de tous les intervenants sur la nature du programme et sur le rôle qu'ils auront à y jouer ; une planification préalable à l'implantation du programme ; une formation adéquate pour tous les intervenants ; la mise sur pied d'équipes de ressourcement ; l'appropriation du programme et son intégration dans la vie de l'école ; l'orientation des étudiants à travers les différentes étapes du programme ; la communication régulière avec les groupes intéressés ; la flexibilité et, finalement, un suivi et une évaluation régulière du programme.

Le second article de Judy W. Eby « Developing gifted behavior » (pp. 35-43) reprend l'approche préconisée par l'auteur dans son article de mai 1983 (cf. plus haut), à savoir que les élèves doués sont identifiables à leur comportement créatif ou à la démonstration de leurs habiletés. L'auteur propose plusieurs exemples concrets d'activités d'apprentissage basées sur cette approche.

Toujours dans la revue *Educational leadership*, vol. 42, n° 2, Octobre 1984, pp. 84-89, dans « Synthesis of research on effects of accelerated instruction »,

---

### **Le « surdoué » a souvent davantage besoin de l'aide des adultes pour devenir un adulte équilibré et créateur.**

---

James A. Kulik et Chen-Lin C. Kulik présentent une synthèse de la recherche qui démontre que les élèves doués qui ont suivi des programmes d'accélération sont en avance d'au moins une année par rapport aux élèves talentueux du même âge et qu'ils réussissent aussi bien que les élèves talentueux plus âgés.

Deux articles ont été sélectionnés dans la revue *Phi Delta Kappan*. Dans le premier, « Gifted education boondoggles : a few bad apples or a rotten bushel ? » vol. 68, n° 7, mars 1987, pp. 535-538, Lauren A. Sosniak constate qu'il existe une grande confusion entre « qui est doué » et « qui ne l'est pas » et que bon nombre des programmes qu'on met à la disposition des doués ne sont ni « enrichis » ni « accélérés » comme on le prétend. Avant de mettre sur pied des activités destinées aux élèves doués, il faut pouvoir identifier avec précision les talents ou aptitudes qu'ils possèdent et leur intérêt à développer telle ou telle habileté. Ensuite, il faut adapter les programmes ou élaborer des activités qui répondent aux besoins identifiés, tout en gardant à l'esprit que bon nombre d'aptitudes ne justifient pas le développement de programmes particuliers. Finalement, il faut trouver les ressources qui permettront d'évaluer les effets à long terme des programmes destinés aux élèves doués, car s'ils ne permettent pas de développer leurs talents, il faudra repenser ces programmes, les méthodes d'identification des doués et même les notions de douance et de talent.

---

### **On peut identifier les élèves « doués » à partir de leur comportement créatif plutôt qu'en fonction de « talents innés ».**

---

Les difficultés rencontrées dans l'établissement de programmes destinés aux élèves doués et talentueux sont universelles, rapportent les auteurs du second article extrait de *Phi Delta Kappan*, « Education of the gifted and talented in the world community », vol. 68, n° 7, mars 1987, pp. 531-534. Ces derniers ont procédé à une vaste enquête auprès des pays membres de l'UNESCO. Il ressort de cette enquête que les pays industrialisés sont — comme on pouvait s'y attendre — plus avancés que les pays en développement en matière de soutien aux élèves doués. Les auteurs passent en revue les différents programmes qui sont mis de l'avant selon les catégories de pays ainsi que les raisons qui expliquent les nombreux retards à agir. Fait intéressant à noter, des pays qui mènent des luttes pour leur survie comme Israël, l'Afrique du Sud et Taiwan sont des chefs de file en ce qui a trait au développement de programmes pour les élèves doués et talentueux.

Terminons par un article paru dans *The College Board Review*, n° 135, Printemps 1985, pp. 12-17 et 31, « The early identification and education of brilliant students : the Duke Model » par Robert N. Sawyer. « The Duke University Talent Identification Program », mis sur pied en 1980, résulte de l'effort combiné de 16 États pour l'identification, dès le début du secondaire, des élèves précoces verbalement et ayant des aptitudes particulières en mathématiques. Le programme vise à développer leurs talents et à les assister dans leur cheminement scolaire jusqu'à leur choix professionnel. Une attention particulière est donnée aux élèves des minorités ethniques, dont on veut favoriser une plus grande participation. « The Scholastic Aptitude Test » (SAT) est l'instrument utilisé pour l'identification des élèves précoces. Le programme offre des cours « enrichis », des cours d'été qui permettent d'atteindre des niveaux avancés à un âge relativement jeune, des cours par correspondance durant l'année scolaire et une formation humaniste complète aux élèves davantage portés vers les sciences. Les enseignants sont encouragés à expérimenter de nouvelles méthodes et stratégies d'apprentissage

auprès de ces élèves. Parallèlement, le programme développe une importante base de données qui donnera accès à des recherches de plus en plus poussées sur la nature de la douance juvénile.

Comme en témoignent ces articles, les formules sont diverses et les questionnements encore nombreux autour de la question de la douance. Cette question a pris une telle ampleur au

cours des années que des groupes de recherche se sont formés, comme « Douance Québec » et le « Groupe d'intervention et de recherche sur l'enfance douée ou talentueuse » (GIREDT), et qu'on a vu apparaître des bulletins spécialisés comme *Douance info*. Le dossier reste ouvert et on l'entrevoit aussi riche de potentialités que le sont les talents et aptitudes multiples des enfants doués.

---